

DANS CE CADRE	Académie :	Session :	
	Examen :	Série :	
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
	Épreuve/sous épreuve :		
	NOM :		
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)		
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	N° du candidat	<input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
	Appréciation du correcteur		
	<input type="text"/>	Note :	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Session 2019

Baccalauréat Professionnel « Accompagnement Soins et Services à la Personne » Options : Structure et Domicile

ÉPREUVE E2 : Analyse de situation(s) professionnelle(s)

SUJET

Durée 4 H 00

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 6 pages ;
- d'un dossier technique de 14 pages.

Ce sujet comporte une page d'annexe (page 6) à rendre avec la copie.

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant les numéros des questions inscrits sur les sujets.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : 1906-ASP T 2 MLR 1	Session 2019	
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 1 sur 6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

« Vive la vie » est une association nationale qui œuvre en faveur des personnes handicapées. Ses missions sont de répondre aux besoins des personnes prises en charge et de leurs familles. Pour cela, elle gère différents établissements : cinq ESAT, trois MAS et deux foyers d'hébergement pour personnes en situation de handicap. Toutes ces structures ont en commun des projets d'établissement articulés autour de l'accueil ou de l'hébergement, de l'éducation, de la rééducation, de l'insertion sociale et de l'adaptation au travail des adultes handicapés.

Monsieur TRAMBON et Madame LERAY, sont pris en charge dans des établissements de cette association.

Monsieur Thomas TRAMBON, trente-cinq ans, présente une déficience cognitive. Il est orienté en ESAT depuis l'âge de vingt et un ans. Il est célibataire. Il a gardé des liens fraternels forts avec sa sœur cadette Lucile. Elle lui rend visite toutes les fins de semaine au foyer logement « Les amandiers » où il réside dans un studio.

Sa référente, une éducatrice spécialisée, l'accompagne dans son projet de vie.

Monsieur TRAMBON travaille dans l'ESAT « Bois joli ». L'ESAT est engagé dans des démarches de promotion du bien-être au travail et de prévention des risques professionnels pour ses salariés.

Monsieur TRAMBON est affecté à l'atelier rempotage des plants dans la pépinière. Tous les jours pour le déjeuner, il emmène un panier repas. Son maître d'atelier a remarqué que la composition du repas était peu diversifiée d'un jour à l'autre et en a référé à l'éducatrice spécialisée.

Dans le cadre de son projet de vie, une réflexion est menée autour d'une intégration en milieu ordinaire de travail. Un stage est prévu dans les prochains mois au sein de l'entreprise « Les beaux jardins ».

QUESTIONS

1. Monsieur TRAMBON bénéficie d'une prise en charge par l'association « Vive la vie » depuis l'âge de vingt ans.

- 1.1 Indiquer dans quelle administration siège la CDAPH et préciser les décisions actées par cette commission pour monsieur TRAMBON.
- 1.2 Expliquer la finalité d'un projet de vie personnalisé. Présenter le rôle des acteurs qui ont été impliqués dans la construction du projet de monsieur TRAMBON.

BCP ASSP	Code : 1906-ASP T 2 MLR 1	Session 2019	
Épreuve E2	Durée : 4 heures	Coefficient 4	Page 2 sur 6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

- 1.3 Évaluer l'atteinte de l'objectif principal fixé pour l'activité culinaire à laquelle monsieur TRAMBON participe et proposer des réajustements.
- 1.4 Justifier comment les activités proposées favorisent sa vie sociale et son projet d'intégration en milieu ordinaire de travail.
- 1.5 Justifier les éléments ergonomiques du poste de travail de monsieur TRAMBON à l'ESAT.

2. Aujourd'hui, Monsieur TRAMBON revient à l'ESAT après une semaine d'arrêt de travail pour maladie. Une grippe avait été diagnostiquée. En plus de la prise d'un antipyrétique sans ordonnance (paracétamol), son médecin traitant lui avait prescrit un médicament dont le principe actif est le Zanamivir.

- 2.1 Énoncer les autres signes cliniques de la grippe puis commenter les phases de reproduction de l'agent responsable de cette maladie.
- 2.2 Compléter le schéma de l'appareil respiratoire en annexe 1 et indiquer la voie de pénétration de l'agent responsable de la grippe.
- 2.3 Comparer les conditions de délivrance du paracétamol et celles du Zanamivir.
- 2.4 Différencier le rôle du principe actif de celui des excipients dans la composition d'un médicament.
- 2.5 Justifier l'absence de prescription d'antibiotique pour monsieur TRAMBON.
- 2.6 Énoncer les prestations de l'assurance maladie dont a pu bénéficier monsieur TRAMBON.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Chaque année, à l'approche des fêtes, l'association « Vive la vie » organise un temps festif de rencontre et de partage pour les différentes personnes prises en charge et leurs familles. Ces moments permettent aux familles de se rencontrer et aux usagers de tisser du lien social. Cette année monsieur TRAMBON et sa sœur sont à la même table que madame LERAY et ses sœurs.

Madame LERAY, cinquante et un ans, a intégré la MAS « Fleur bleue » il y a trois semaines. Elle vivait chez ses parents, son père est son tuteur légal. Désormais âgés, ceux-ci ne parviennent plus à assumer seuls sa prise en charge quotidienne. Madame LERAY a souffert d'une anoxie prolongée à la naissance. Elle se déplace en fauteuil roulant électrique et requiert de nombreuses aides dans tous les actes de la vie quotidienne. Elle a des difficultés de déglutition et mange des repas mixés. Elle présente aussi des difficultés de communication verbale et manifeste des troubles du comportement (cris, peut griffer).

En perte de repères, madame LERAY refuse encore de participer aux activités, de sortir de sa chambre et réclame sans cesse sa famille.

- 3.1 Énoncer les impacts sur la vie quotidienne et citoyenne d'une personne placée sous tutelle.
- 3.2 Spécifier le type de handicap que présente madame LERAY et justifier sa prise en charge dans une MAS.
- 3.3 Nommer le test clinique effectué à la naissance qui a permis de mettre en évidence l'anoxie de madame LERAY.
- 3.4 En s'appuyant sur le cadre éthique des valeurs de bientraitance de l'association « Vive la vie », proposer des actions favorables à une meilleure adaptation de madame LERAY à la MAS qui l'accueille.
- 3.5 Dans la MAS, toutes les chambres sont de conception identique. Indiquer les facteurs d'hygiène, de confort et d'accessibilité de la chambre de madame LERAY.
- 3.6 L'entretien des espaces privatifs est fait quotidiennement. Identifier les matériaux à entretenir dans la chambre de madame LERAY et présenter la succession des opérations à effectuer.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

4. Le personnel remarque que madame LERAY manque d'appétit. Le médecin prescrit un régime hyperprotidique et enrichi en calcium, ainsi qu'un examen de l'estomac par endoscopie.

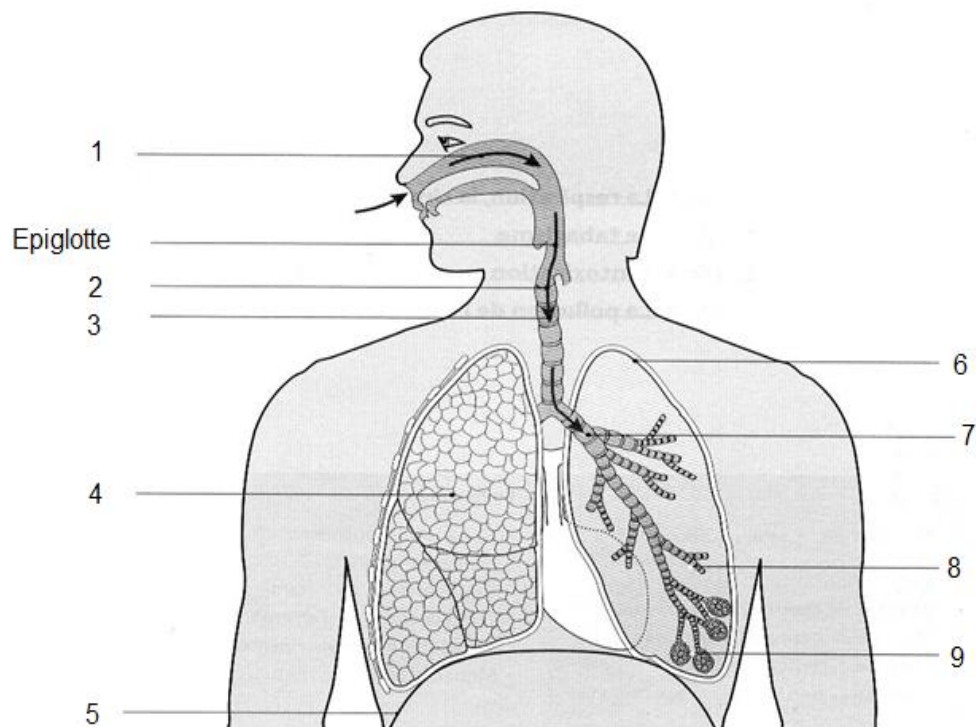
- 4.1 Déterminer les facteurs psycho-sociaux pouvant expliquer la perte d'appétit de madame LERAY.
- 4.2 Les professionnels souhaitent stimuler l'appétit de madame LERAY. Rappeler les facteurs concourant à mettre en valeur les préparations culinaires qui lui sont servies.
- 4.3 Indiquer le rôle du calcium dans l'organisme.
- 4.4 Identifier une conséquence de la carence en calcium pour la santé de madame LERAY et énoncer les facteurs favorisants propres à sa situation.
- 4.5 Indiquer le principe de l'examen d'exploration prescrit et préciser son utilité.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 1

À RENDRE AVEC LA COPIE

SCHÉMA de L'APPAREIL RESPIRATOIRE



Source : <https://francezapentruedicisiasistente.wordpress.com/tag/appareil-respiratoire/>

Numéro	Éléments anatomiques	Numéro	Éléments anatomiques
1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5			